



DÉCLARATION CONJOINTE de

La Croix-Rouge de la République démocratique du Congo (Croix-Rouge RDC)

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

et

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

Concernant

La réponse du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à l'épidémie de maladie à virus Ebola (MVE17) déclarée en République démocratique du Congo le 15 mai 2026

Date : 25 juin 2026

CONTEXTE ET BESOIN

Le 15 mai 2026, le ministère de la Santé de la République démocratique du Congo a confirmé un foyer épidémique de maladie à virus Ebola (MVE) dans la province de l'Ituri, provoqué par la souche Bundibugyo, pour laquelle aucun vaccin approuvé ni traitement spécifique n'existe à ce jour.

Le 17 mai 2026, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que ce foyer épidémique constituait une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI), évaluant le risque comme élevé au niveau national, modéré au niveau régional et faible au niveau mondial.

Au 31 mai 2026, le ministère de la Santé fait état d'un total cumulé de 321 cas confirmés, dont 48 décès depuis le début de l'épidémie. Parmi les cas confirmés 6 patients ont recouvré la santé et ont pu quitter les structures de prise en charge, tandis que 238 cas s demeurent en cours de traitement. Par ailleurs, 116 cas suspects font l'objet d'investigations, dont 104 sont placés en isolement. Au cours de la seule journée de rapport, 12 nouveaux cas confirmés ont été documentés.

Ces chiffres mettent en évidence la progression rapide et l'ampleur de l'épidémie, aggravées par un contexte d'insécurité, de mouvements de population et de fragilité des systèmes de santé. L'absence de contre-mesures médicales ciblées, conjuguée à un risque élevé de létalité, souligne la nécessité urgente d'une réponse coordonnée, ancrée au sein des communautés et adéquatement dotée en ressources, afin de limiter la propagation et d'atténuer les conséquences humanitaires.

L'épidémie se propage dans des zones où les enjeux humanitaires pour les populations civiles sont critiques, notamment dans les territoires de Mambasa, d'Irumu et de Djugu, où les dynamiques de conflit continuent d'entraver l'accès humanitaire et entraînent une dégradation progressive de la situation sécuritaire, compromettant la capacité des équipes à intervenir efficacement.

L'AMBITION COLLECTIVE DU MOUVEMENT ET LA REPONSE ENVISAGEE

La Croix-Rouge de la RDC, la FICR et le CICR s'engagent à mobiliser l'ensemble de leurs ressources afin d'assurer une réponse collective du Mouvement visant à prévenir et atténuer l'impact de la 17^e flambée d'Ebola en réduisant la transmission, la morbidité et la mortalité, à travers :

- Le renforcement de l'engagement communautaire,

- La détection précoce et l'orientation des cas,
- L'intensification des mesures de prévention et de contrôle des infections,
- Le renforcement de la résilience des communautés et des structures du Mouvement.

Cet effort coordonné s'inscrit dans une étroite collaboration avec le ministère de la Santé, garantissant que les ressources et les interventions soient orientées vers les besoins les plus urgents. Sous la coordination de la Croix-Rouge de la RDC, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge démontre sa capacité à servir les communautés, à lutter contre Ebola et à ouvrir la voie à des avenir plus sains et plus résilients.

La Croix-Rouge de la RDC se concentre sur les axes suivants :

- Assurer une réponse communautaire intégrée et centrée sur les personnes affectées, à travers la mise en œuvre prioritaire des activités d'Enterrements Dignes et Sécurisés (EDS) , de Communication sur les Risques et Engagement Communautaire (RCCE), de Prévention et Contrôle des Infections (PCI) ainsi que de soutien psychosocial (SPS), complétées par des actions de sensibilisation, de promotion de la santé et d'éducation communautaire, afin de contribuer à une riposte rapide, efficace et bien coordonnée contre la Maladie à Virus Ebola.
- Renforcer l'ancrage communautaire et la proximité opérationnelle en s'appuyant sur son vaste réseau de volontaires de branches et d'antennes locales pour garantir une couverture efficace des zones affectées, tout en consolidant les capacités opérationnelles et techniques de ses structures conformément aux besoins de la réponse.
- Consolider son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire avec le Ministère de la Santé, les autorités gouvernementales et l'ensemble des partenaires humanitaires afin de promouvoir une coordination harmonisée, une gestion efficace des interventions et un traitement approprié des interventions sensibles liées à l'épidémie.
- Assurer une attention particulière aux groupes et communautés vulnérables grâce à la connaissance approfondie du terrain et des dynamiques communautaires par les volontaires, permettant l'identification précoce des populations personnes à risque, l'orientation vers les services appropriés et la mise en œuvre d'une assistance adaptée, y compris la prise en charge digne et sécurisée des dépouilles mortelles dans le respect des pratiques cultures locales et des exigences sanitaires.
- Capitaliser sur les enseignements tirés des précédentes ripostes à Ebola et d'autres urgences sanitaires afin de renforcer les approches communautaires, améliorer la qualité des interventions, accroître l'acceptation des activités de riposte et assurer une meilleure protection du personnel et volontaires engagés dans la riposte ainsi que des communautés affectées.
- Promouvoir la résilience communautaire et le relèvement précoce, en veillant à ce que les interventions d'urgence contribuent également au renforcement durable des capacités des communautés à prévenir, détecter et répondre aux futures menaces sanitaires.

La FICR se concentre sur les points suivants :

- Soutenir les mécanismes de réponse d'urgence coordonnée en lançant et en gérant l'Appel d'urgence, en mobilisant le DREF ainsi que les ressources des membres, et en déployant des capacités de renfort, y compris les Unités d'intervention d'urgence (ERU) et une expertise technique multisectorielle, en étroite coordination avec la Croix-Rouge de la RDC et le CICR.
- Mobiliser et fédérer ses membres autour de l'Appel d'urgence, en veillant à la cohérence avec les décisions issues des mini-sommets, en assurant un plaidoyer au sein des plateformes de coordination mondiales, et en garantissant un soutien durable de la part des membres.

- Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de la Croix-Rouge de la RDC en pilotant le développement des Sociétés nationales (NSD), en veillant à son intégration dans le Plan de réponse, et en coordonnant les contributions des partenaires conformément aux priorités de la RDC.

Le CICR se concentre sur :

- Le renforcement de la coordination au sein du Mouvement, en fournissant des cadres, ainsi qu'un appui technique et matériel dans les domaines de la communication, de la logistique (mise à disposition urgente de véhicules, de sacs mortuaires, d'EPI etc.), de la gestion de l'information et de la sécurité, afin de permettre des opérations sûres, cohérentes et efficaces.
- La fourniture, aux côtés de la Croix-Rouge de la RDC et en coordination avec la Fédération internationale (FICR), d'un appui ciblé et sensible aux dynamiques de conflit à la riposte contre la maladie à virus Ebola, en combinant des activités de protection et une assistance technique dans les principaux domaines opérationnels.
- Le soutien à l'opérationnalisation de la réponse du Mouvement dans les zones affectées par les conflits où le CICR est présent, en veillant à une coordination efficace du déploiement des ressources humaines ainsi qu'à la collaboration entre partenaires.

COORDINATION MOUVEMENT

Les rôles et responsabilités des trois composantes sont définis par l'Accord de Séville 2.0, à ses mesures supplémentaires ainsi qu'à l'Accord de coordination du Mouvement en RDC (2025).

Dans ce cadre :

- ✚ La Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo (CRRDC) assure le leadership de la réponse du Mouvement au niveau national,
- ✚ Le CICR agit en qualité de co-facilitateur dans les zones affectées par les conflits et autres situations de violence, et
- ✚ La FICR apporte un appui technique et opérationnel, financier et de coordination complémentaire afin de soutenir la mise en œuvre efficace de la réponse.

Les mécanismes de coordination comprennent :

- La gestion des risques sécuritaires et l'analyse contextuelle, assurée sous la conduite du CICR.
- Le renforcement du Cadre pour un accès plus sûr (Safer Access Framework) au bénéfice de la Croix-Rouge de la RDC.
- Le fonctionnement du Groupe de travail Communication du Mouvement, Chargé d'assurer l'harmonisation et la cohérence des messages institutionnels et opérationnels à diffuser.
- La coordination des dispositifs logistiques, d'approvisionnement et d'entreposage afin de soutenir efficacement les opérations de terrain ;
- L'organisation régulière des mécanismes de coordination du Mouvement, y compris les mini-sommets stratégiques, les réunions techniques et les cadres de concertation opérationnelle.

PERSPECTIVE

Les partenaires s'engagent à :

- Contribuer à l'élaboration du Plan de réponse du Mouvement.
- Assurer la cartographie des contributions financières et en nature destinées au plan de riposte contre l'épidémie d'Ebola.
- Fournir un appui technique à travers le déploiement de ressources humaines expérimentées dans les opérations de riposte à Ebola.
- Evaluer les besoins en matière de transport et d'entreposage, conformément aux exigences de la réponse du Mouvement afin de soutenir efficacement les opérations.

- Renforcer les mécanismes de coordination, en veillant à une définition claire des rôles et responsabilités de chaque acteur.

Les partenaires s'engagent également à faire en sorte que la Croix-Rouge de la RDC sorte renforcée de cette intervention et plus résiliente, avec des capacités institutionnelles, opérationnelles et organisationnelles durablement.

A cet effet, ils veilleront à intégrer les objectifs le développement de la Croix-Rouge de la RDC, en étroite coordination avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), tout au long de la mise en œuvre de la réponse. Cette approche permettra de garantir que la Société nationale émerge plus forte, plus résiliente et mieux préparée à répondre aux futures épidémies.

L'ensemble des partenaires du Mouvement veillera à s'appuyer prioritairement sur les capacités existantes de la Croix-Rouge de la RDC, à les renforcer lorsque nécessaire.

Président

Date

La Croix-Rouge de la République démocratique du Congo (CRCR)

Chef de Délégation

Date the 3rd of July of 2026

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

Chef de Délégation

Date

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)